

COMMUNIQUÉ

Perceptions et expériences des personnes de 65 ans et plus Résultats de l'enquête internationale sur les politiques de santé du Commonwealth Fund de 2017

Québec, le 7 décembre 2017. – Le Commissaire à la santé et au bien-être publie aujourd'hui les résultats de l'enquête internationale sur les politiques de santé du Commonwealth Fund de 2017 pour le Québec, dans un rapport intitulé : [Perceptions et expériences des personnes de 65 ans et plus : le Québec comparé](#). Pour la première fois, le sondage a permis de recueillir de l'information spécifique à l'organisation et à la prestation des soins aux personnes de 65 ans et plus. « Nous le savons, une population plus âgée présente de plus grands défis pour le système de santé. Dans ce contexte, il est plus que jamais pertinent de disposer de données sur les expériences et les perceptions des aînés relatives aux soins et services qu'ils reçoivent ou ne reçoivent pas », mentionne la commissaire par intérim, Anne Robitaille.

Pour cette enquête, de nouvelles catégories de questions en lien avec la gestion des maladies chroniques, la planification de soins de fin de vie et les soins à domicile ont été ajoutées. Les autres questions portent comme à l'habitude sur l'accès aux services de santé, l'accessibilité financière, la coordination des soins, la qualité des soins, la relation avec le médecin de famille et les pratiques cliniques préventives.

Un médecin de famille presque pour tous, mais difficilement accessible

Cette enquête montre qu'au Québec, plus de 9 personnes âgées de 65 ans et plus sur 10 (92 %) ont un médecin de famille. C'est une proportion plus élevée que dans la population générale où seulement 75 % des personnes de 18 ans et plus ont un médecin de famille (selon l'enquête du Commonwealth Fund de 2016). Malgré cela, l'accès aux services reste difficile. Ainsi, moins d'un répondant sur trois (32 %) indique qu'il peut voir un médecin ou une infirmière le jour même ou le lendemain, en cas de besoin, alors que c'est presque un répondant sur deux en Ontario (47 %) et 56 % en moyenne dans les 11 pays participants. Ce manque d'accessibilité se retrouve également dans les services spécialisés, puisque seulement 39 % des répondants québécois affirment avoir attendu moins d'un mois pour obtenir un rendez-vous avec un médecin spécialiste. En comparaison, ce pourcentage atteint 45 % en Ontario et 59 % en moyenne dans les 11 pays participants.

Une relation très positive avec le médecin de famille

La relation avec le médecin de famille est une des thématiques de l'enquête où la performance du Québec est largement supérieure à celle de la moyenne des 11 pays participants. Ainsi, au Québec, la grande majorité des répondants (57 % à 78 % selon les questions) indiquent qu'il arrive toujours que leur médecin de famille connaisse leurs antécédents médicaux, passe suffisamment de temps avec eux, les encourage à poser des questions, leur explique les choses clairement et les implique dans les décisions sur les soins. Pour chacune de ces 5 questions, les résultats du Québec sont plus favorables que ceux de la moyenne des 11 pays participants.

Gestion des maladies chroniques : résultats préoccupants

La gestion des maladies chroniques est une dimension où la performance du Québec est moins bonne que la moyenne des 11 pays participants. Alors qu'au Québec, 70 % des répondants ont un plan de traitement pour le suivi quotidien de leur maladie chronique, ce pourcentage grimpe à 82 % en Ontario. On note également que seulement 23 % des répondants ayant une maladie chronique affirment être totalement convaincus de pouvoir contrôler leurs problèmes de santé. C'est deux fois moins qu'en Ontario (47 %).

Coordination des soins : encore des lacunes

Bien que la coordination des soins soit primordiale pour soutenir les personnes âgées dans leurs parcours de soins, moins de la moitié des répondants québécois (46 %) indiquent que leur médecin de famille ou une personne du cabinet médical les aide toujours à coordonner les soins reçus à l'extérieur de la clinique. Ce pourcentage est semblable à la moyenne des 11 pays participants (49 %), mais beaucoup plus faible que celui de l'Ontario (64 %).

Planification de soins de fin de vie : résultats favorables et distinctifs

Les réponses aux questions sur la planification des soins de fin de vie montrent qu'il y a au Québec une sensibilité certaine de la population sur ces enjeux. Ainsi, 64 % des répondants québécois ont un document écrit pour désigner la personne qui prendra les décisions en matière de soins de santé en cas d'incapacité, contre seulement 36 % en moyenne dans les 11 pays participants. Par ailleurs, 18 % des répondants québécois ont déjà discuté de l'accès à l'aide médicale à mourir avec un professionnel de la santé. C'est près de deux fois plus qu'en Ontario (10 %).

Retour de l'enquête en 2019

Après 20 années d'enquêtes, le Commonwealth Fund fera une pause en 2018 afin de redéfinir la méthodologie de ses enquêtes. Avec l'ensemble des partenaires du Commonwealth Fund, le Commissaire participe à ces travaux afin de s'assurer que les données recueillies demeurent dans des domaines d'intérêt pour le Québec. « D'ici le retour de cette importante enquête en 2019, le CSBE aura cessé d'exister. Malgré cela, je ne peux que souhaiter que le Québec maintienne sa participation annuelle à ces travaux et que les résultats soient publiés en toute transparence et indépendance, au bénéfice de l'ensemble de la population », souligne M^{me} Robitaille.

Apport du Commissaire à la santé et au bien-être à la réalisation des enquêtes du Commonwealth Fund

Le Commonwealth Fund est une organisation américaine à but non lucratif dont le mandat vise à soutenir la prise de décision dans le domaine de la santé. Chaque année, l'organisation mène une enquête internationale dans plus d'une dizaine de pays, en alternance auprès des médecins et des patients, afin d'évaluer les différents systèmes de soins et les comparer entre eux. Depuis 2008, le Commissaire à la santé et au bien-être participe à la conception et au financement des enquêtes, soit dix à ce jour.

Mission du Commissaire à la santé et au bien-être

Rappelons que la mission du [Commissaire à la santé et au bien-être](#) est d'apporter un éclairage pertinent au débat public et à la prise de décision gouvernementale, dans le but de contribuer à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être des Québécoises et des Québécois. Pour ce faire, le Commissaire apprécie les résultats atteints par le système de santé et de services sociaux en s'intéressant aux différents facteurs qui influencent la santé et le bien-être, tout en intégrant les questions éthiques à son analyse. Il recommande au ministre des changements qui visent, entre autres, à accroître la performance du système.

-- 30 --

- Pour information :
Linda Lévesque
514 242-8909 (cellulaire)
llevesque@lcom.qc.ca

- Source :
Commissaire à la santé et au bien-être
Elaine Bernier
418 643-6086
elaine.bernier@csbe.gouv.qc.ca